

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10.04.2019

PRESENTS : GENEST Christian, DUBOST Jean-Pierre, CARTON Mireille, MOUSSET Christophe, SOANEN Claudine, GRANADOS Alain, VENTAS Annie, ROSE Olivier, FERRET Christian, GAMEIRO Fabienne, TARRERIAS Stéphanie, PERRIN Isabelle, BRETTON Julien, FAYE Jean-Baptiste.

ABSENT : GUILHAUMON-ARAUJO Fabienne

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : SOANEN Claudine

Approbation des comptes de gestion et comptes administratifs et décisions d'affectation des résultats pour l'ensemble des budgets (cf : notes de présentation du compte administratif 2018 et budget 2019 publiées sur le site).

OBJET: SUBVENTIONS ALLOUEES AUX ASSOCIATIONS

Vu les subventions allouées annuellement aux associations en 2018,

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- 1- de reconduire les subventions 2018 aux associations pour 2019,
- 2- de prévoir les crédits nécessaires au budget au compte 6574.

OBJET : ADMISSION CREANCES ETEINTES MME VERONIQUE ELEFTERIOU

Vu le titre de recettes sur le budget eau établi en 2015 au nom de Mme Véronique ELEFTERIOU pour un montant total de 155.57€

Considérant que ces sommes n'ont pu être recouvrées par la Trésorerie après plusieurs démarches.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide d'admettre en créances éteintes le montant des sommes dues pour un total de 155.57€, qui seront imputés sur le compte 6542 du budget concerné.

OBJET : AUTORISATION DE REALISATION DE TRAVAUX DANS CENTRE INTERVENTION CHABRELOCHE PAR LE SDIS 63

Rappelant que les locaux du centre de secours de Chabreloche ont été mis à disposition du service départemental d'incendie et de secours du Puy-de-Dôme par convention du 10 octobre 2006,

Monsieur le maire informe les membres du conseil que dans le cadre du regroupement des centres de Chabreloche et d'Arconsat, des travaux d'entretien du Centre de Chabreloche sont nécessaires. Ils consistent en l'aménagement des vestiaires et la pose d'un panneau signalétique conforme à la charte graphique du SDIS 63.

L'article 4 de la convention précitée autorise le SDIS 63 à aménager et entretenir les locaux mis à sa disposition. Aussi celui-ci sollicite l'accord du Conseil municipal pour la réalisation de cette opération.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents autorise le SDIS 63 à effectuer les travaux exposés dans la présente délibération.

QUESTIONS DIVERSES

- CR du conseil école du 28 mars 2019
- Fête patronale : l'Association du tir prendra en charge le repas du dimanche soir.
- CR du désherbage du 30 mars organisé par la bibliothèque de Chabreloche. Participation des bibliothèques environnantes : une bonne fréquentation avec la vente de 530 à 540 livres au total.
- CR de la visite du Centre d'éducation renforcée.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le mercredi 22 mai 2019 à 18h30.